

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Saverne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 14/06/2021

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Thomas ROECKEL

Conseillers présents : **10**

### **SEANCE du 18 JUIN 2021**

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les conseillers : Nathalie GEIGER, Thomas ROECKEL, Thomas MOLINA , Guillaume CROISSET,  
Marjorie NORTH, Benoit REGEL, Emeline BALL, Frédéric SPILL

Absents excusés : Hervé OUVRARD

Procurations : Hervé OUVRARD pour Benoit REGEL

### **COMPTE RENDU**

#### **1° Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service d'assainissement Commission Locale « assainissement » Vallée du Rohrbach**

Vu l'article D. 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'obligation qui est faite pour le maire de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau ;

Le conseil municipal, ayant entendu le maire présenté le rapport susmentionné pour l'année 2020 :

DECLARE à l'unanimité des présents que ce rapport n'appelle ni observations, ni objections de sa part.

#### **2° Rapport annuel 2020 sur le Grand Cycle de l'Eau**

##### **Commission « Locale Grand Cycle de l'Eau » Vallée du Rohrbach**

Vu l'article D. 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'obligation qui est faite pour le maire de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le Grand Cycle de l'Eau

Le conseil municipal, ayant entendu le maire présenté le rapport susmentionné pour l'année 2020 :

DECLARE à l'unanimité des présents que ce rapport n'appelle ni observations, ni objections de sa part.

### 3° Divers

#### Travaux de voirie 2020

- Le maire informe les conseillers de la fin prochaine de ces travaux. Suite à la mauvaise implantation des longrines au droit de la parcelle N° 294, la deuxième moitié de cette longrine côté EST, l'entreprise ADAM démolira cet ouvrage, qui sera remplacé par une file « pavés », mais sur le domaine public en limite de propriété. Le gravillonnage et les dernières finitions se feront « normalement » encore en juin pour la réception finale des travaux début juillet.

#### Organisation des élections

- Le maire rappelle que le planning des permanences des assesseurs pour la première journée (20 juin 2021) des élections départementales et régionales a été diffusé à tous les intéressés en début de semaine.
- Le planning des permanences des assesseurs pour la deuxième journée (21 juin 2021) a été complété lors de cette séance.
- Le maire fait part d'une information de l'Association des Maires de France « **Enfin, a été abordée la question des conseillers municipaux qui refuseraient d'être président de bureaux de vote ou assesseur au motif qu'ils ne souhaitent être ni vaccinés ni testés. Rappelons que présider un bureau de vote ou être assesseur est une fonction dévolue aux conseillers municipaux par la loi. Si le maire leur demande, les conseillers municipaux n'ont donc pas le droit de refuser cette fonction sans « excuse valable » (article L2121-5 du CGCT). Ce refus peut être sanctionné d'une démission d'office par le tribunal administratif. Les « excuses valables » peuvent être la maladie ou « une manifestation familiale à caractère exceptionnel », a reconnu la jurisprudence. Mais il a été clairement précisé, lors du dernier comité de suivi, que le refus de se faire vacciner et/ou tester ne pouvait en aucune façon être reconnu comme excuse valable. »**
- A noter qu'un grand nombre de bénévoles s'est présenté spontanément pour être assesseurs. Il convient de souligner cette démarche et de les en remercier.

#### Entretien du cimetière et des massifs végétaux du village

- Le maire informe les conseillers de nombreuses réclamations à ce sujet et plus particulièrement sur l'entretien du cimetière. Le maire explique à l'assemblée qu'une majorité de nos concitoyens n'adhère pas encore à la démarche zéro pesticide et au développement anarchique d'une végétation que les générations moins jeunes ne portent pas dans leurs cœurs. Coquelicots, chardons, moutarde sauvage, chiendent, liseron, gaillets et autres « mauvaises herbes » étaient traqués quotidiennement à la sueur du front, voire de courbatures, à la main, à la binette pour ne pas concurrencer les cultures et surtout pour ne pas apporter de semences pour les trente, cinquante, quatre-vingt années à venir (Un pied de coquelicot peut produire jusqu'à 50 000 graines. Celles-ci gardent longtemps leur capacité de germination dans le sol, en général pendant 5 à 8 ans. Selon certains auteurs elles peuvent rester dormantes dans le sol plus de 80 ans.). Ces mêmes générations ont hérité d'un art de vivre où la propreté, netteté, le soin à son environnement, l'aménagement structuré étaient les règles d'or.

- Monsieur Benoît REGEL nous informe de l'intervention prochaine, avec Monsieur Hervé OUVRARD pour un nettoyage du cimetière. Il précise également que certaines familles devraient faire un effort pour l'entretien des abords de leur tombe, surtout pour les tombes à végétation débordante. Benoit demande si l'embauche d'un employé communal n'était pas la solution. Le Maire rappelle à l'assemblée que ces tâches pouvaient parfaitement être faite par Mr GASPARI. Ces interventions ponctuelles ne justifieraient ni les contraintes ni les dépenses pour un tel emploi. Le Maire souhaite avoir les informations sur les travaux à faire pour donner les consignes à Jean-Paul GASPARI.
- Madame Emeline BALL explique au conseillers sa conception des massifs végétaux dans le village et de leur entretien. Elle rappelle que deux opérations d'entretien des massifs de la rue Principale ont été réalisées depuis le printemps avec Hervé, Benoit et Marjorie, de même pour les massifs de la place de la Fontaine dont le dernier passage cette semaine avec Marjorie. Emeline nous explique que le choix des espèces implantées sur ces massifs relève de la pérennité de ces plantes, leurs capacités à couvrir les sols et leur faible besoin en eau. Ce n'est pas un fleurissement horticole traditionnel mais un fleurissement durable et écologiquement utile. L'absence de floraisons colorées de cette année et le fruit d'un « entretien traditionnel poussée » en 2020 par l'élimination précoce de certaines variétés de plante.

### **Conseil d'école**

- Monsieur Thomas MOLINA nous rend compte du dernier conseil d'école. L'effectif global du RPI restera sensiblement le même pour la rentrée de septembre 2021 soit 177 élèves contre 178 en 2020. L'école de Wintzenheim retrouvera ces traditionnelles classes de CE1 et CE2 avec environ 25 élèves par classe contre 29 cette année. Chaque directeur d'école nous a informer des activités passées et en cours de l'année scolaire 2020-2021. Pour l'année scolaire 2021-2022 l'activité « piscine » se fera le mardi au troisième trimestre. Les parents d'élèves font remonter leurs difficultés pour comprendre les directives du port du masque. Ils s'inquiètent également sur du harcèlement à l'école.